



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre  
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf  
[www.esch-sur-sure.lu](http://www.esch-sur-sure.lu)

## Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Esch-sur-Sûre porte à la connaissance du public qu'en sa séance du 29 septembre 2023 le conseil communal a approuvé le projet de morcellement suivant:

**projet de morcellement de la parcelle sise à Bonnal, um Bommel 28, inscrite au cadastre de la commune d'Esch-sur-Sûre, section NC d'Insenborn, sous le numéro 213/2088, lieu-dit « Um Bommel », place (occupée), contenant 19 ares 80 centiares, en cinq lots distincts en vue de leur construction, présenté par le Fonds du Logement.**

La délibération afférente et le plan de morcellement peuvent être consultés par le public au secrétariat communal à Eschdorf, an der Gaass 1, pendant les heures de bureau.

Eschdorf, le 6 octobre 2023

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
le Secrétaire communal, le Bourgmestre,



Date d'affichage: 6 octobre 2023